

L'AN DEUX MILLE QUATORZE le 12 juillet à 20H30 le Conseil Municipal régulièrement convoqué dans la salle de la mairie, s'est réuni, en session ordinaire, 7 membres étaient présents :

Présents : Mr. GUILLIN, Mr. COSTON, Mme MASSACRIER, Mr. ROLLAND, Mr. BARJAT, Mr. CHAMILLARD, Mme TRAPEAU

Absents excusés : Mme SAGET, Mme BONNET, Mr. BERTUEL, Mr. DAVAL (Pouvoir donné par Mme BONNET à Mr CHAMILLARD)

Secrétaire de séance : Elisabeth MASSACRIER.

En début de séance Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation de délibérer sur l'achat d'une tondeuse et sa subvention. Le Conseil autorise Monsieur le Maire à rajouter cette délibération.

1/Approbation du compte-rendu du conseil précédent à l'unanimité (8 voix).

2/ Délibération rapport eau

Le service dessert environ 118 habitants pour 99 abonnés dont 86 domestiques et 13 non domestiques.

Volume prélevé : de 4308 M3

Volume produit : 8282 M3

Indice de protection de la ressource en eau : 60%

Tarifs :

- abonnement : 60 €
- M3 : 0,85 €
- Taxe sur pollution domestique : 0.31 %

Volume facturé : 4308

Recettes : 11 417 €

Analyses :

- Microbiologie : 6 prélèvements dont 1 non-conforme (dû aux inondations)
- Paramètres physico-chimiques : 5 prélèvements, tous conformes

Rendement réseau : 58.90 %

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité : D'approuver le rapport de l'eau.

3/ Délibération rapport assainissement

Le service dessert environ 140 habitants : L'Hôpital sous Rochefort + Les Burriches + Anzon

Nombre d'abonnés : 114

Volume facturé : 5223

Tarifs :

- abonnements : 30 €
- M3 : 0.47 €
- Taxe modernisation réseau : 0.19 %

Recettes : 6 711 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité : D'approuver le rapport de l'assainissement.

4/ Délibération toitures pour le cout supplémentaire occasionné par les prescriptions ABF

Tuiles canales au lieu de tuiles oméga 10, soit un supplément de 10 403.80 € HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité.

5/ Délibération enveloppes cantonales extincteurs

3 entreprises ont été consultées AED – DESAUTEL – AES. Le coût serait de 1 000 € TTC, l'entreprise AED est retenue.

Après avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité la demande d'enveloppes cantonales pour les extincteurs.

6/ Délibération enveloppes cantonales salle des fêtes

Peintures, plafond, tables et vaisselle.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la demande d'enveloppes cantonales pour la salle des fêtes.

7/ Délibération demande enveloppes cantonales clôture Cure

Remplacement du grillage par palissade en bois.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la demande d'enveloppes cantonales pour la clôture de la Cure.

8/ Délibération demande enveloppes cantonales pour Merlettes

Changement de la porte des Merlettes ainsi que reprise des murs.

Après en avoir délibéré, le Conseil vote à l'unanimité la demande d'enveloppes cantonales pour les Merlettes.

9/ Délibération demande enveloppes cantonales pompe eau

Suite à une panne, il a fallu remettre en état la pompe d'eau n° 2. Remplacement du moteur d'une pompe, des vannes, clapets anti retour, conduites en inox. Coût des travaux 3500 € TTC. Les élus et les agents techniques ont fait les travaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la demande d'enveloppes cantonales pour les réparations de la pompe eau.

10/ Délibération demande enveloppes cantonales achat d'une tondeuse

Tondeuse type tractée pro ou autoportée à éjection ou panier. Coût 650 € TTC environ.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la demande d'enveloppes cantonales pour une tondeuse.

QUESTIONS DIVERSES

Terrain JOLIVET.

Ce terrain tombe dans le domaine et sera vendu aux enchères. Le maire demande à réfléchir à l'achat du terrain par la commune et de décider rapidement jusqu'à quelle somme il est éventuellement autorisé à porter ses enchères. Si nécessaire et fonction de la date de mise en vente, le maire provoquera un conseil d'urgence.

Demande de St Laurent Rochefort

St Laurent Rochefort demande de buser le fossé qui monte vers Rochefort et qui fait parti de notre commune.

Il serait aussi nécessaire de doubler les rétroviseurs au bas du chemin de Rochefort et à l'identique au bas du chemin de Salomon.

Groupe de travail

Le maire demande la création d'un groupe de travail pour réfléchir à l'accessibilité à la mairie et à la poste.

Classe en 4

Il faut que les communes de l'Hôpital sous Rochefort, St Laurent Rochefort, et Les Débats déterminent qui d'entre elles s'occuperont de la salle, de l'apéritif et des fleurs.

Appartement en location à la Cure.

Les travaux de l'appartement du rez de jardin de la Cure, se terminant, il conviendrait de faire procéder à un diagnostique. De déterminer rapidement le loyer compte tenu de la surface, du garage et de l'espace vert et enfin de trouver des locataires. Il serait judicieux de leur demander des garanties et de prendre une assurance loyers impayés.

Le prochain conseil est fixé au samedi 13 septembre à 20 H, sauf cas d'urgence.

Séance levée à 22H30.